



## **Lettre d'information du 17 janvier 2022 – Quelques nouvelles bagnolaises...**

### **Conseil municipal**

Le conseil municipal s'est réuni jeudi 13 janvier 2022. Le procès-verbal et le compte-rendu seront diffusés prochainement.

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra jeudi 10 février à 20h.

### **SAVA - Travaux Le Bourg/Rue de la Pompe**

La suite des travaux pour séparer les eaux pluviales des eaux usées a commencé la semaine dernière avec des interventions dans des parcelles privées.

L'intervention sur le domaine public débutera vers le 27 janvier et va causer des perturbations pour la circulation. La rue de la Pompe sera fermée à la circulation mais les parkings seront accessibles par la partie basse de la rue, en la remontant, la partie haute étant fermée. L'espace devant la salle des Deux Joseph et les portes de la cantine ne sera pas accessible.

### **Consignes de tri des emballages légers**

A partir du 1er février, les consignes de tri changent pour les emballages légers. Le mot-clé pour la poubelle jaune désormais, c'est EMBALLAGE.

Si vous avez un emballage entre les mains, quelle que soit sa matière, il est à déposer dans la poubelle jaune.

Les objets, même en plastiques, sont, quant à eux, à jeter dans les ordures ménagères, même s'ils sont en plastique (cintre, passoire, gant, petit jouet...).

[Plus d'infos dans l'infographie transmise par le Sytraival.](#)

### **Conférence - Amis du Géoparc Beaujolais**

Le 20 janvier à 19h00 à la salle des fêtes de Pommiers, Daniel Paccoud donnera une conférence sur le site des Pierres Folles : son passé, son présent, son avenir, son lien avec le Géoparc.

[Plus d'informations dans le document !](#)

### **Don de sang - Mercredi 19 janvier à Tarare**

L'EFS organise une collecte de sang le mercredi 19 janvier 2022 de 9h à 13h et de 14h30 à 18h30 à la salle Joseph Triomphe, Place de la Gare à Tarare.

Informations et rdv sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) et 0 800 109 900

### **Info Gendarmerie - Pré-plainte en ligne**

Il est possible de déposer une plainte via le site internet dédié à la Pré-Plainte En Ligne (PPEL) : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>

Ce service en ligne permet de renseigner les informations essentielles concernant la plainte à déposer, mais il ne remplace pas une plainte définitive. En effet, il s'agit d'un pré-renseignement des données concernant l'infraction, mais il ne permet pas d'enregistrer une plainte.

Ce dispositif est pour le moment réservé aux infractions d'atteintes aux biens (vols, cambriolage, dégradations, escroqueries...) et pour les faits discriminatoires (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine...). Les PPEL sont à utiliser que si les auteurs sont inconnus. Si l'auteur est connu, le déclarant doit se rendre directement à la gendarmerie.

En cas d'urgence nécessitant une intervention immédiate des services de police ou de gendarmerie, faire le 17.

### **Infos - Changements au 1er janvier 2022**

Au 1er janvier 2022 sont intervenus de nombreux changements pour les particuliers : hausse du prix du timbre, évolution de la taxe d'habitation, bonus écologique, prime à la conversion, MaPrimRenov'. Retrouvez les infos sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances : <http://swll.to/YH4ori>

### **Nuits de la lecture du 20 au 23 janvier 2022**

Organisées par le ministère de la Culture et le Centre national du livre, les Nuits de la lecture se tiendront du 20 au 23 janvier 2022 avec des milliers d'événements physiques et numériques, autour du thème « Aimons toujours ! Aimons encore ! ».

Retrouvez le programme sur le site dédié : <https://nuitdelalecture.culture.gouv.fr/> avec, par exemple, à la bibliothèque de Saint-Laurent d'Oingt une lecture à quatre voix le Vendredi 21 Janvier 2022 de 18h00 à 18h30.

## **CCI – Challenge national du commerce et des services 2022**

La CCI Beaujolais informe de la tenue du Challenge National du Commerce et des Services 2022. C'est une occasion exceptionnelle pour les commerçants, les prestataires de service et les associations de commerçants de promouvoir l'excellence de leur savoir-faire. Plus d'infos ici <https://bit.ly/3fRGid>